

Communiqué de Presse

Le Groupe AGRICA lance « Nouveaux Regards », son premier concours de photographie



Paris, le 7 décembre 2023 – Le Groupe AGRICA organise la première édition de son concours photo « Nouveaux Regards ». Ce concours, à destination des jeunes photographes en formation ou diplômés depuis 2 ans, allie photographie et monde agricole en France. Les thématiques retenues sont : « Les pieds sur terre », « Terres d'exception » et « Villes en vert ». Les photographies lauréates seront exposées sur le stand AGRICA à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2024 et feront l'objet d'une remise de prix le 27 février 2024.

Interlocuteur privilégié des entreprises agricoles pour la protection sociale de leurs salariés, AGRICA soutient ce secteur économique à travers diverses actions. Dans ce cadre, les jeunes photographes gagnants se verront récompensés sur la base d'un projet original qui saura :

- mettre en avant la transmission d'un patrimoine immatériel ou d'un savoir-faire,
- valoriser les nouveaux agriculteurs,
- faire connaître des métiers passionnants de l'univers agricole,
- envisager de nouvelles relations possibles de l'homme à la terre,
- interroger avec poésie la nature et sa domestication.

Le jury départagera les candidats en appréciant :

- les parti-pris artistiques et créatifs portés par la sensibilité de jeunes photographes,
- la qualité plastique et technique du travail, et la justesse de la proposition.

L'appel à candidatures pour l'année 2023-2024 est diffusé par le biais d'écoles d'art et de photographie françaises.

▪ Les thématiques

LES PIEDS SUR TERRE, l'histoire de ces personnes que rien ne prédisposait à devenir agriculteurs et qui pourtant contribuent à renouveler les effectifs d'une profession. Qu'elles soient guidées par une recherche du mieux vivre individuel ou familial, ces nouveaux paysans et paysannes modifient doucement mais sûrement notre paysage agricole.

TERRES D'EXCEPTION, l'histoire de nos terroirs, de nos Labels rouges et de nos AOC, des races patrimoniales, de nos produits d'excellence. En France, il existe toute une constellation d'éleveurs, de producteurs, de viticulteurs qui ont fait le choix de produire des AOC et des produits éminemment symboliques, qui incarnent l'artisanat d'exception de nos papilles.

VILLES EN VERT, l'histoire de nos jardins depuis Le Nôtre au XVII^e siècle et les Jardins à la Française, en passant par les jardins aromatiques, jusqu'à aujourd'hui et la transformation de nos grandes agglomérations qui doivent s'adapter et établir les codes de la ville de demain en apportant un nouveau souffle à nos centres urbains. Une nouvelle façon de vivre la ville.

▪ Les modalités de participation

➤ Pour être candidat :

La participation au jeu-concours « Nouveaux Regards » est ouverte aux étudiants majeurs poursuivant leurs études au titre de l'année scolaire 2023-2024 ou ayant été diplômés au titre des années scolaires 2022-2023 ou 2021-2022 au sein d'un établissement français proposant une formation à la photographie. Le travail doit être personnel (pas de travail en équipe).

➤ Comment s'inscrire :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21/01/2024 minuit, sur la plateforme dédiée www.groupagric.com/concours-photo-AGRICA-2023-2024/candidature
Précision : un candidat mineur peut participer au concours, sous réserve qu'il soit majeur au moment de son inscription.

➤ Les attendus :

1/ Les photos :

Le candidat doit réaliser entre 8 et 15 images (couleur et/ou noir et blanc, format portrait et/ou paysage). Le fichier pour chaque photo doit être au format jpg/jpeg en 72 dpi / 2 500 pixels dans la plus grande dimension. Les photos peuvent être retouchées et les montages sont acceptés. Le recours à l'intelligence artificielle est prohibé.

2/ Le texte de présentation des motivations :

Un paragraphe d'environ 1 500 signes (12 à 25 lignes / police Arial) présentera la motivation du thème, les conditions de prises de vues, l'esthétisme et les sources documentaires.

➤ La composition du Jury :

Le jury sera composé de représentants du Groupe AGRICA et de deux professionnelles du monde de la photographie contemporaine - Madame Raphaëlle STOPIN et Madame Nina FERRER-GLEIZE. Il se réunira entre les 25 et 30 janvier 2024 afin de choisir le lauréat du prix 2024.

➤ L'exposition des photographies :

Le travail des lauréats sera exposé sur le stand AGRICA (Pavillon 4) lors du prochain Salon International de l'Agriculture (Paris expo – Porte de Versailles), sur la période du 27 février 2024 au 3 mars 2024.

➤ Contact :

Pour toute question sur le concours, les candidats peuvent contacter le Groupe AGRICA via l'adresse mail suivante : concoursphotosnouveauxregards.blf@groupagric.com

▪ **Les récompenses**

1^{er} PRIX : 8 000 € à valoir sur l'achat d'équipements Photo
+ Tirage de la contribution, exposé au Salon International de l'Agriculture

2^{ème} PRIX : 4 000 € à valoir sur l'achat d'équipements Photo
+ Tirage de la contribution, exposé au Salon International de l'Agriculture

3^{ème} PRIX : 2 000 € à valoir sur l'achat d'équipements Photo
+ Tirage de la contribution, exposé au Salon International de l'Agriculture

➤ La remise des prix aura lieu sur le **Salon International de l'Agriculture** le 27 février 2024.

À propos du Groupe AGRICA

www.groupagric.com

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,4 million de cotisants dans 236 800 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs tels que les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron

Groupe AGRICA

Tél : 01.71.21.53.07.

communication@groupagric.com

En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.

Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : dpo.blf@groupagric.com ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.